

SIKA SYSTÈME DE TOITURE EN PENTE COMPLÉMENT À LA RÉVISION

SITUATION INITIALE

De nouveaux éléments sont apportés dans la norme SIA 232/1 concernant les toitures en pente. Le changement des conditions climatiques nous oblige à ce que nous ajustions nos recommandations pour la conception de la toiture en pente dès une altitude de 800 mètres (h_0).

Ces dernières années, la quantité de neige dans les régions de montagne n'a pas augmenté de façon significative. Par contre le cycle très court du gèle et du dégel ainsi que les chutes de neige intenses ont augmenté de façon spectaculaire. Une quantité de 2 mètres de neige dans les noues, sur les avant-toits ainsi que sur le raccord au chéneau n'est plus rare.

Par conséquent, la ventilation entre la sous-couverture et la couverture était complètement remplie de neige et de glace pendant une longue période, ce qui a conduit à des sollicitations particulières sur la sous-couverture. Dans ces conditions la norme SIA 232/1 en vertu du paragraphe 2.2.7.6 et de l'annexe D demandent une sous-couverture résistante aux **sollicitations extraordinaires**.

EXIGENCES ENVERS LES SYSTÈMES DE SOUS-COUVERTURE À UNE ALTITUDE SUPÉRIEURE À $h_0 > 800$ M

Pour répondre à ces sollicitations extraordinaires, nous vous recommandons **de recouvrir l'avant-toit et les noues avec la membrane d'étanchéité/d'avant-toit Sarnafil® MTV**. Le raccord ou la soudure des deux matériaux se situe à la limite des locaux intérieurs chauffés afin que la diffusion de la vapeur de la sous-couverture soit garantie.

La sous-couverture est considérée comme une étanchéité à l'eau secondaire. L'étanchéité à l'eau principale ou primaire est la couverture telle que les tuiles, Eternit etc. Les directives du fabricant concernant la pente de la toiture doivent être impérativement respectées. Les toitures avec une pente inférieure à 5° doivent être particulièrement étudiées.

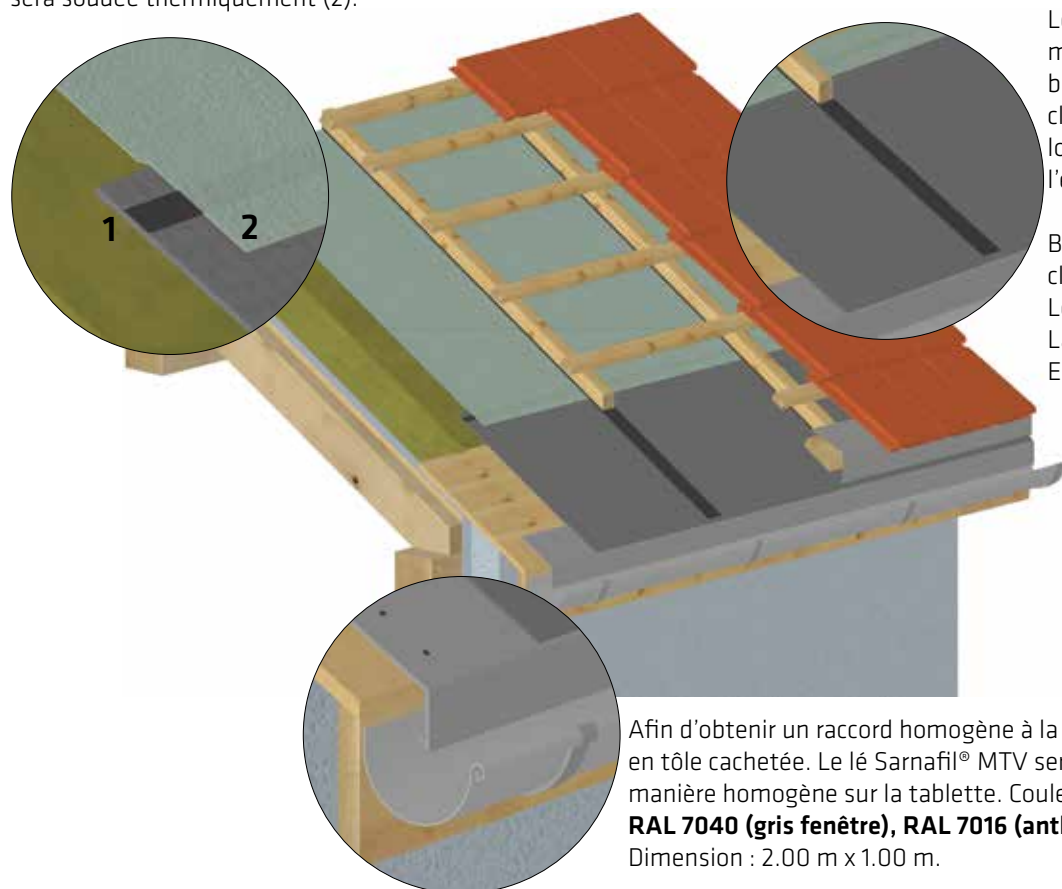
RACCORD AU CHÉNEAU



EXÉCUTION DES AVANT-TOITS ET/OU ZONES DES NOUES HAUTEUR DE RÉFÉRENCE $h_0 > 800$ M

Les parties sensibles vers les raccords de gouttière et/ou des noues seront recouvertes avec la membrane d'étanchéité Sarnafil® MTV renforcée.

Le recouvrement ou raccord de 8 cm de large entre la sous-couverture Sarnafil® MTS et la membrane d'étanchéité Sarnafil® MTV se réalise avec le système de collage/soudage. Une bande butylique du type Sarnatape 20 (1) est collée à 25 mm du bord du recouvrement et la partie restante sera soudée thermiquement (2).



Les contre-lattes seront munies au minimum des bandes d'étanchéité pour clous/vis sur toute la longueur afin de garantir l'étanchéité à l'eau.

Bande d'étanchéité pour clous/vis type E
Longueur: 10.00 m
Largeur: 60 mm
Épaisseur: 6 mm

Afin d'obtenir un raccord homogène à la tablette celle-ci sera en tôle cachetée. Le lé Sarnafil® MTV sera ainsi soudé d'une manière homogène sur la tablette. Couleur des tôles : **beige, RAL 7040 (gris fenêtre), RAL 7016 (anthracite)**
Dimension : 2.00 m x 1.00 m.

Sarnafil® MTV

Matériau de base	Polyoléfines thermoplastiques (TPO) RAL 7040 gris fenêtre
Rouleau	2.00 x 25.00 m
Bandeau	0.66 / 1.00 m x 25.00 m
Épaisseur	1.00 mm
Valeur-S	150 m
Soudage	Soudage thermiquement
Caractéristiques	Surface anti-dérapante